Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261112-DP_2026_077-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DE LA PRESIDENTE
DP_2026_077

Décision de la Présidente
DP_2026_077 – Projet d'autoconsommation collective
Commande d'une étude d'initialisation

La Présidente,

Considérant l'intérêt d'initier une démarche de boucle locale d'énergie reposant sur une opération d'autoconsommation collective, il s'avère nécessaire de réaliser au préalable une étude d'initialisation pour qualifier finement le potentiel énergétique et économique du projet sur le secteur de l'Aumaillerie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2026.101 du Conseil d'Agglomération en date du 20 avril 2026 portant délégation du Conseil d'Agglomération à la Présidente,

DÉCIDE :

Article 1 – **D'APPROUVER** le choix de la SCIC ESTUAIRE ENERGIES pour la réalisation de cette étude, pour un montant total de **3 000 € hors taxes** ;

Article 2 – **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-président délégué à effectuer tous les actes se rapportant à l'exécution de la présente décision ;

Article 3 – **D'INFORMER** le Conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du Conseil.

Fait à La Selle-en-Luitré, le 12 novembre 2026

Alice LEBRET
Présidente

Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-président délégué

Christophe DEROYER

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION